



Rémunération missions professionnels/étudiants

Par **leirbaG**, le **25/02/2015** à **18:14**

Bonjour,

Suite à une expérience personnelle, j'aimerais concrétiser une idée. Dans le domaine de l'architecture, des missions telles que des images de synthèse, les dessins de plans sont courants.

Le concept est simple: Des professionnels proposent des missions à des étudiants sur un site internet.

Le professionnel propose une mission et un prix (par exemple : une image 3d de mon plan, je paye 100€).

L'étudiant répond à la mission, et échange son document contre l'argent.

Est-ce que cela est réalisable? Dans quelles conditions?

Le but est d'avoir quelque chose d'extrêmement souple, les étudiants cherchent à se faire 100€ dans le mois pour pouvoir sortir un peu...

Ayant une inscription (avec carte id, carte d'étudiant, etc.), mettant en avant le but pédagogique, et avec un plafond de tant d'euros par mois, est-il possible d'avoir des démarches administratives simples?

Si la demande est trop vague, ou chercher des informations pour préciser ma demande?

Je vous remercie de vos lumières,

Gabriel THOMAS.